

Les femmes et la Société des Nations : la "saison féministe" de Genève

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 412

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

Toute conviction que
nous craignons ou dédaignons
de manifester est
indigne de ce nom.

Alex. VINET.

Démocratie et féminisme

Les discussions sur la démocratie sont à l'ordre du jour, que ce soit dans des discours officiels, ou dans des réunions de partis, ou encore par la voix des journaux. Nettement influencés par la vague antidémocratique, qui déferle à l'étranger, depuis une dizaine d'années déjà, pour atteindre aujourd'hui son paroxysme dans certains pays, d'aucuns suivent ce mouvement avec une conviction si forte qu'ils la croient née de leur esprit, et d'autres s'arrêtent pour réfléchir et reviser partiellement leurs opinions politiques. Notons en passant que ce à quoi l'on s'attaque avant tout, c'est au parlementarisme, à la R.P., à la liberté de commerce, à l'égalité de droits pour des citoyens suisses non-aryens, au pacifisme et au marxisme.

La femme ne peut pas plus se tenir à l'écart de cette crise politique qui sévit autour de nous que de la crise économique. Il nous faut, nous aussi, prendre position. Or, notre attitude au milieu de toute cette agitation nous sera dictée, tant par notre position à l'égard de certains principes, que par la répercussion qu'aurait une nouvelle structure politique de notre pays sur l'ensemble des efforts et des revendications qui sont à la base de notre mouvement féministe suisse, et des organisations dans lesquelles il s'incarne.

La démocratie repose entièrement sur le principe de la liberté individuelle, — liberté de pensée et de conscience, liberté de parole et de presse, liberté d'action, liberté d'association, liberté de commerce (pour autant qu'elle n'est pas nuisible à la collectivité), et liberté pour chacun, en matière politique, d'exprimer sa volonté au moyen du bulletin de vote. La volonté de la majorité fait loi pour les autres. Par un illogisme attribuable sans doute à l'âge séculaire de notre démocratie suisse, la Constitution exclut les femmes de la possession des droits et de l'exercice des devoirs politiques. Il est juste néanmoins de reconnaître que les femmes bénéficient pour le reste des institutions et de la législation nées de notre liberté démocratique. C'est grâce à cette liberté, en effet, que les femmes suisses ont pu s'instruire, fonder des sociétés, créer nombre d'œuvres sociales et d'entreprises commerciales, et nous pouvons constater que le principe du même droit pour tous est la meilleure garantie pour sauvegarder aussi les droits et l'indépendance de la femme. C'est encore le développement logique et juste de l'idée démocratique qui la fera participer un jour à la complète responsabilité des citoyens vis-à-vis de la chose publique.

D'autre part, la situation de la femme dans différents États régit par la contrainte d'une dictature est faite pour nous convaincre que l'œuvre des femmes, la mentalité des femmes n'y ont plus leur place. Après la dissolution des organisations féminines, nous ne trouvons plus qu'un féminisme masculinisé, voyant par les yeux des hommes, pensant à la manière des hommes, malgré de belles phrases sur la femme enfin redevenue elle-même ! Nous voyons l'État déformer même les grandes tâches de la femme, telles que la protection de la famille et de l'enfance, en en faisant de simples mesures de repeuplement et de développement physique, afin d'alimenter les armées futures. Les prescriptions précises restreignant l'éducation de la jeunesse féminine, le renvoi de centaines de femmes de postes supérieurs, afin de faire place aux hommes, et sans leur offrir un dédommagement équivalent, prouvent que la femme sera toujours sacrifiée par ceux qui détiennent le pouvoir, et que sa personnalité, sa collaboration ne comptent plus dans la vie économique et politique.

Chez nous aussi, différents « Fronts » nous offrent des recettes de salut pour notre pays qui découlent nettement d'un idéal basé sur la force et la contrainte, et non sur le droit. Tout ce qui semblait acquis en fait de tolérance, en fait de responsabilité de la collec-

tivité à l'égard des faibles, en fait de compréhension entre des mentalités diverses, tout cela est mis au vieux fer par une jeunesse robuste, qui semble ignorer encore toutes les difficultés de la vie. Dans aucun de ces programmes nouveaux il n'est fait mention de la situation à laquelle la femme a droit dans l'État. Elle en est entièrement exclue, parce que ses principes et son idéal humain ne sont pas en accord avec ces théories brutales.

Les frontistes ont toutefois raison sur un point: notre démocratie souffre des maux de la vieillesse. A force d'habitude, nos citoyens ne se doutent plus de l'admirable instrument qu'ils ont en main, et ils le rejettent avec mépris. Il ne faut pourtant pas beaucoup de perspicacité pour se rendre compte qu'un État composé de races et de mentalités aussi diverses et aussi indépendantes ne peut subsister que grâce à un régime d'égalité des droits, et que toute tentative d'instauration d'un régime d'autorité conduirait inévitablement à la dissolution de notre unité nationale. Ce n'est certes pas en supprimant la démocratie que nous sauverons notre pays, mais au contraire en la développant encore davantage. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est sortir notre politique de ses vieilles ornières, c'est lui infuser un sang nouveau grâce à des forces neuves. Ces forces, les femmes peuvent les fournir. Et si aujourd'hui encore nous réclamons le droit de participer à la vie publique, ce n'est pas seulement pour que nos propres intérêts soient représentés par nous-mêmes; ce n'est pas seulement pour collaborer à des tâches publiques qui nous concernent; mais c'est aussi pour apporter à la vieille démocratie helvétique les forces de celles qui ont encore foi dans l'idéal de liberté, de tolérance, et de responsabilité civile, auquel elle doit ses plus belles traditions.

A. LEUCH.

Lire en 2^{me} page:S. B.: *A travers la presse. Une voix autorisée.*
E. Go: *Le droit au travail de la femme mariée.*
*Une délégation auprès du Grand Conseil de Genève.*En 3^{me} et 4^{me} pages:A. DE M.: *Questions d'éducation.*L. H. P.: *Le féminisme à l'étranger. II. En Grèce.**Les Congrès de l'été.**Toujours la Rad'o. — Nouvelles de diverses Sociétés.*

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: « *Ann Vickers.* »

Les Femmes et la Société des Nations

La « saison féministe » de Genève

Que cette « saison féministe » subisse, elle aussi, l'influence de l'atmosphère agitée, inquiète, parfois fiévreuse, souvent découragée et pessimiste, dans laquelle se déroule cette année la « saison politique », cela est inévitable. Nos problèmes sont en relations trop étroites avec les circonstances politiques, nos chefs de file sont trop essentiellement préoccupés des questions qui se posent nationalement ou internationalement, pour que toutes nos activités n'en portent pas le contre-coup. Et puis, quoi qu'on en ait, la grande affaire du désarmement, les chances de succès de la Conférence lorsqu'elle reprendra ses travaux, l'urgence nécessaire de tenter un suprême effort, tout ceci, qui est aussi d'essence politique, pèse trop lourdement sur tous

L'actualité féministe: Les femmes déléguées à la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Isabel de PALENCIA (Espagne)
qui prendra la parole au meeting du 15 octobre.



Cliché „La Française“

La comtesse APPONYI (Hongrie)
qui représente son pays à la V^e Commission de l'Assemblée.

les esprits, pour que l'on puisse, comme jadis, avec la même tranquille confiance dans les événements, avec la même joyeuse sécurité pour l'avenir, se laisser bercer sans souci au rythme toujours captivant des rencontres internationales...

Et malgré tout, les féministes sont revenues fidèlement à Genève, aussi nombreuses que par le passé. Le long des quais tiédés par un soleil voilé de septembre, ou dans les couloirs du Secrétariat, dans le salon dominant la rade du Comité du Désarmement comme dans les salles de l'inappréciable Club international, nous avons rencontré et salué des figures connues et aimées; nous avons revu M^{me} Avril de Ste-Croix et Mrs. Corbett Ashby, Adèle Schreiber et Rosa Manus, Mrs. Ogilvie Gordon et la princesse Cantacuzène, M^{me} Dreyfus-Barney et la comtesse de Robilant, M^{lle} van Eeghen et Dr. Clark, Miss Barry et M^{lle} Lenoel, celles-là parmi les féministes catholiques, et tant d'autres encore, dont nous ne pouvons citer tous les noms, accourues d'Angleterre, de France des pays du Nord, de Tchécoslovaquie, de Pologne ou d'Amérique. Parmi les Suisses, nous avons vu M^{lle} Zellweger (Bâle) secrétaire du C. I. F., M^{lle} Kurz et Wavre (Neuchâtel) présidente et secrétaire de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille, M^{me} Leuch, notre présidente centrale de l'Association suisse pour le suffrage, M^{lle} Quinche, qui représentait l'Association internationale des Femmes avocats et magistrats, M^{me} Jomini, pour l'Union mondiale des Femmes tempérantes, M^{lle} Dutoit... Plusieurs aussi parmi les femmes déléguées sont des nôtres: faut-il rappeler les noms de M^{me} Malaterre? de M^{lle} Hesselgren? de M^{me} Palencia? de la comtesse Apponyi? A côté de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, du Bureau temporaire de laquelle nous avons déjà annoncé la réouverture, le Conseil International des Femmes a convoqué son Comité et ses présidentes de Commissions, et la Ligue Internationale des Femmes son Conseil Exécutif. Le Comité de Liaison des Organisations féminines internationales a tenu coup sur coup quatre séances consécutives; la Commission permanente a offert sa traditionnelle réception aux femmes membres de délégations; le Comité International féminin du Désarmement a réuni ses membres de passage à

Genève; des sous-Comités de l'Alliance et du Conseil ont siégé en commun, conformément aux résolutions votées à Marseille et à Stockholm, pour étudier des possibilités de coopération; des entrevues ont eu lieu, des délégations ont été organisées, des démarches faites, des mémoires présentés: ceci parce que nous sentons toutes que, si incertain que soit l'avenir, si inquiétante que soit l'heure présente, nos revendications constituent une partie intégrante des transformations qui peuvent s'accomplir, et qu'il est essentiel de les poursuivre avec courage.

L'ordre du jour de l'Assemblée cependant ne comporte pas cette année-ci beaucoup de questions d'un intérêt féministe direct. L'effort fait par certains groupements intranquillisés pour ressusciter une discussion sur la nationalité de la femme ne semble pas, au moment où nous écrivons ces lignes, devoir aboutir, et nous nous en félicitons, ne voyant absolument pas ce que nous aurions à y gagner dans le stade actuel de la question. Au moment où ces lignes sont écrites également, la solution définitive n'a pas encore été apportée à la discussion sur la suppression de la limite d'âge dans les Conventions contre la traite des femmes; problème intéressant, de principe en même temps que de tactique, sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro. Les représentantes des organisations féminines ont manifesté leur intérêt pour l'entrée en vigueur de la Convention limitant la fabrication et réglementant la distribution des stupéfiants, au sujet de laquelle le Comité de Liaison a organisé une soirée de discussion, avec le concours de plusieurs spécialistes; elles ont aussi pris nettement position contre la diminution du budget de la Section des questions sociales, et ont multiplié à cet effet les démarches privées et officielles. Cette année, et grâce au Comité des Unions chrétiennes mondiales de jeunes filles, un contact spécial a été établi avec des personnalités féministes hindoues, que préoccupe surtout la lutte contre la traite des femmes: il est à souhaiter très vivement que, comme l'a demandé le Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, soit adoptée la proposition de la Commission consultative contre la traite que les trois nouveaux gouvernements à inviter à se faire

L'actualité féministe : Les femmes déléguées à la S. d. N.



Cliché Conseil International

Mlle Kerstin HESSELGREN (Suède)

sénateur, inspectrice du travail, qui préside avec clarté et savoir-faire la V^e Commission de l'Assemblée (questions sociales et humanitaires).

représenter à cette Commission soient des pays extra-européens, et que l'un d'eux soit l'Inde. Les différentes modalités de cette lutte contre la traite en Extrême-Orient ont été également étudiées dans ces réunions et des propositions formulées, alors que, dans le domaine de la lutte contre l'esclavage, qui touche de si près dans tant de pays à celle contre la traite, il a été également demandé qu'une femme soit désignée comme membre de la Commission consultative permanente.

Et il a été aussi question du chômage de la jeunesse, de la Convention sur le travail de nuit des femmes, de la réforme de l'administration pénale, de l'aide aux réfugiés, de l'avenir du Comité pour le Désarmement, des préparatifs pour la manifestation du 15 octobre... nous ne pouvons qu'énumérer sans approfondir, puisque nous sommes encore en pleine action et que rien n'est encore définitif, nous réservant de traiter les uns ou les autres de ces problèmes pour eux-mêmes une autre fois. Ce que nous voudrions, c'est montrer la variété, et aussi l'ampleur que peuvent prendre certains d'entre eux — ampleur peut-être toute spéciale en ces temps difficiles où des hommes d'Etat, se rendant compte que l'activité politique de la S. d. N. est plus ou moins en veilleuse, comprennent mieux alors toute la valeur de ses tâches sociales, et en elles-mêmes, et pour l'entente internationale. On sait combien ce point de vue a toujours été le nôtre, et combien ce serait un réconfort de le voir prévaloir.

E. Gd.

AVIS IMPORTANT. — Tout manuscrit, tout envoi de livre en service de presse doit être adressé à la Rédaction du Mouvement, qui est seule responsable en ce domaine.



Les femmes et les livres

« Ann VICKERS »

Sous ce titre, le dernier roman de Sinclair Lewis vient de paraître traduit en français. Le célèbre écrivain américain a déjà à son actif plusieurs livres à succès, dont l'un, *Babbitt*, cette étude minutieuse de l'existence d'un homme moyen, obtint en 1930 le prix Nobel de littérature.

Je ne sais si *Ann Vickers* aura autant d'éditions que *Babbitt*, mais je pense qu'il intéressera et captivera les amateurs d'œuvres bien faites.

Livre très long, — 556 pages, — très touffu, plein d'esprit et de verve satirique, abondant en personnages et en péripéties, il semble, comme beaucoup d'autres romans contemporains, avoir emprunté au cinéma la psychologie un peu sommaire de ses héros ; — on nous dit comment les gens sont, et non pas pourquoi ils sont ainsi — le précipité de l'action, l'entrée subite des personnages et leur portrait en gros plan, un certain éclairage impitoyable et violent qui accuse les ombres et détruit flou, nuances et délicatesse.

C'est l'histoire d'Ann Vickers, et aussi l'histoire passionnante d'une période de la vie américaine fiévreusement racontée. J'ai lu ce livre attentivement : il m'a fatiguée, rebutée, enchantée, et, comme toute, déçue. De plus, le fait, dont je crois pouvoir me porter garante, qu'aucune féministe suisse n'aurait, ne pourrait agir, comme Ann, me force à douter malgré moi de la vraisemblance du personnage. D'autre part, j'ai eu continuellement l'impression d'une créature réelle et non pas d'imagination, ce qui témoigne en faveur du don qu'a Sinclair Lewis de créer des types vivants. Ce livre bizarre m'a interdit les généralisations, et m'a forcée de reviser des jugements que je croyais coulés en bronze, si tant est que ma vie s'accommoda de colis aussi pesants.

Ann Vickers cherche sa voie avec persévérance, avec ardeur, elle vit sa vie, c'est-à-dire, si je comprends bien le jargon moderne, qu'elle fait une série remarquable d'expériences décevantes ; elle court après le bonheur et l'atteint finalement dans l'amour d'un homme assez équivoque, emprisonné pour de graves indécidables, et très séduisant, quoi qu'on en pense. Les pages que j'ai le mieux goûtées racontent l'enfance d'une petite fille indépendante, loyale, farouche, et chez qui le bien et le mal commencent à se livrer d'assez sauvages combats. Elle est avide de savoir, de comprendre, et l'existence restreinte de sa petite ville ne fournit pas la réponse à tout. Cette petite ville, elle la quitte assez tôt, mais, toute sa vie, elle subira son influence et les règles de conduite de son père, le médecin.

A travers la presse

Une voix autorisée

Un fait bien encourageant, c'est la qualité de certains partisans du suffrage des femmes, qui ne ratent pas une occasion de soutenir cette juste cause. Ainsi, poursuivant, dans *l'Illustration*, la série de ses articles remarquables et remarqués, sous la rubrique « Pour en sortir » (en, c'est de la crise politique), M. André Tardieu consacre son « leader » du 9 septembre au vote des femmes. Il y répond, pour la centième fois, pour la millième fois, aux objections qui, cent fois, mille fois, ont été faites au suffrage vraiment universel, aux critiques adressées par avance et sans fondement aux électrices.

— Vous répétez toujours la même chose, dirait-on. — Eh sans doute ! parce que les objections sont toujours les mêmes et toujours aussi inexistantes, il faut bien y répondre toujours par les mêmes propos. Et lorsque c'est M. Tardieu qui parle, ces affirmations ont autrement plus d'accent et bien plus de valeur.

« Une démocratie, écrit l'homme d'Etat français, n'est qu'un mot quand la moitié de la nation est privée du droit de suffrage et de représentation. On dit : « Les femmes ne font pas de service militaire, donc elles ne peuvent voter. » Mais précisément les Français, quand ils sont soldats, les officiers français sont privés du droit de vote. On dit aussi : « Les génies dont s'honore l'humanité sont tous des génies masculins. » Et après ? Le suffrage n'est pas affaire de génie individuel, mais si possible de bon sens collectif. Pour l'exercer, la fermière ou la boulangère valent le plombier. Les vertus ménagères des femmes ne sont point de celles dont l'influence nuirait en ce moment aux affaires publiques.

Si l'on accepte sans condition de capacité le suffrage universel pour les hommes, le motif d'incapacité appliqué aux femmes ne tient pas ; si tous, sans sélection, votent, toutes aussi doivent voter. Payant, comme les hommes, l'impôt, les femmes sont, comme eux, qualifiées pour savoir comment on le perçoit et comment on l'emploie.

On assure que, si la femme vote, elle se détournera de son foyer. Pourquoi s'en détournerait-elle plus que ne s'écarter de sa charrie le laboureur et de sa truelle le maçon ? D'ailleurs, si des millions de femmes travaillent hors de chez elles, c'est pour gagner leur vie ; le vote n'y est pour rien ; c'est un fait économique, et non pas politique. On dit que si la femme vote, la bataille s'installera dans chaque ménage ; pourtant, la statistique antiféministe ne cite pas un seul cas de divorce pour motif politique. On ajoute aussi que les femmes ne demandent rien, que le mouvement féministe est un état-major sans troupes. Depuis quand, pour réaliser une réforme juste, attend-on qu'elle soit réclamée par l'unanimité ou même par la majorité ? Combien, parmi les hommes du XVIII^e siècle, réclamaient le droit de vote ? Au XVII^e, la question du vote féminin est une simple et claire question de justice, que l'on n'a pas réussi à obscurcir par de prétendues raisons d'opportunité.

Nulla part l'accession des femmes au vote n'a provoqué les troubles que prédisaient ses adversaires ; nulla part ce vote n'a causé ni crises politiques ni bouleversement des partis ni régression législative. L'action du féminisme a été rapidement perceptible dans la lutte contre l'alcoolisme, le taudis, la mortalité infantile. Si les femmes se sont servies de leur vote pour améliorer leur condition, ce n'est que justice. Car les pays qui les empêchent de voter n'ont jamais fait difficulté de les laisser participer aux travaux les plus mal payés.

Après avoir rappelé l'explicable opposition du Sénat français, qui a pu imposer sa volonté, mais non la justifier, M. Tardieu se demande de quel droit il écarte cette réforme en vertu de ses effets électoraux présumés. Quoi de plus vain que de préjuger du vote des femmes ? Aucun des pays qui l'ont introduit n'est revenu en arrière.

Et M. Tardieu de conclure : « Qu'est-ce qu'une démocratie où la moitié du pays est privée du droit de vote et du droit d'être représentée ?... Qu'est-ce qu'une démocratie où les femmes, selon le mot de Stuart Mill, sont réduites à la condition de l'idiot, de l'enfant ou du fou ? »

S. B.



DE-CI, DE-LÀ

Un geste de solidarité.

Le Comité d'aide aux intellectuels réfugiés (Comité qui a, comme on le sait, son centre à Genève) nous prie de faire appel à la solidarité de celles de nos lectrices qui seraient disposées à accorder une hospitalité partielle (chambre et petit déjeuner) à trois jeunes filles israéliennes allemandes réfugiées dans notre ville. Il s'agit notamment d'une charmante jeune avocate, qui a déjà passé trois mois d'été dans une famille lausannoise, et qui vient faire à Genève des études d'horlogerie pour aller ensuite s'installer en Palestine ; puis d'une élève de l'Institut Jacques-Dalcroze ; et enfin d'une future secrétaire, qui suit l'Ecole de dactylographie Kyburg. Toutes trois sont très disposées à rendre service aux familles ou aux personnes qui les accueilleraient, dans la mesure où le permettraient leurs études sérieuses et absorbantes. Et si, parmi ces hospitalières hôtes, il s'en trouvait qui veuillent bien donner aussi les autres repas à ces réfugiées, il est évident que cela n'en vaudrait que mieux !...

La Rédaction du *Mouvement* servira très volontiers, si on le désire, d'intermédiaire entre les personnes disposées à répondre à cet appel et le Comité d'aide aux intellectuels, qui peut, de son côté, donner tous les renseignements complémentaires voulus (adresse : 4, rue de Monthoux ; téléph. 27.222).

Hommage aux chauffeuses.

Nous avons déjà dit qu'en Angleterre, sur deux millions huit cent mille permis de conduire, cinq cent mille ont été accordés à des femmes. Et le nombre des chauffeuses augmente à la cadence de dix à vingt mille par an.

Un chef de la police britannique disait dernièrement à un confrère : « Nous préférons donner un permis de conduire aux femmes. Elles conduisent avec plus de prudence, plus de patience et plus d'adresse que les hommes. »

étudiante de dix-neuf ans avait, suivant sa propre expression, « l'air affreusement sain ». Son père ne lui avait laissé qu'un millier de dollars, et vers la fin de ses brillantes études, Ann servait des repas dans le réfectoire du collège et corrigea les épreuves d'ouvrages de sociologie pour gagner quelque argent. A cette époque-là, elle est socialiste et chrétienne. Après avoir pris ses grades en 1912, elle remplit une extravagante série de fonctions : infirmière, puis organisatrice de propagande suffragiste au quartier-général de New-York, d'où on l'envoya dans une ville de l'Ohio comme membre de « ces équipes de pirates, de ces groupes de jeunes diaboliques » qui empoisonnaient l'existence des parlementaires américains. Alors, les membres du Congrès, comme aujourd'hui les sénateurs français et les antisuffragistes suisses, ronronnaient que la place des femmes n'est pas dans l'arène politique, « où elles perdraient le velouté délicat de leur teint — bien que ce velouté fût à l'épreuve des lessives, des langes, et des soins à donner aux marmots ». La carrière d'Ann propagandiste et suffragiste ne s'écoula pas dans le calme béat ; elle écrivit des adresses ou des articles, elle conférença ou escorta des conférencières, elle se trouva dans des bagarres, mord même un agent, et échoue en prison en compagnie de ses amies.

« Quand les quatre jeunes filles entrèrent en prison, le plancher était boueux, les chaises collaient au toucher, et les fentes des murs grouillaient de vermine. Elles se mirent aussitôt à faire des améliorations. Peut-être, si elles étaient restées un an, leur frais et innocent entrain n'eût-il pas duré, mais, pour une quinzaine, elles dé-

Sobriété, travail honorable, paiement des dettes, loyauté envers ses camarades et ses amis, dédain des récompenses imméritées — le père refusa un modeste legs d'un oncle qu'il méprisait — et fierté qui ne lui permettait ni de faire des courbettes ni de parader, voilà ce qui composait le code de son père. Dans un New-York où corrompueurs et scrofales, joyeux menteurs et charmants petits « m'as-tu-vu ? » n'étaient pas rares, même parmi les sociologues et les savants, ce code la hantait... et tout en se moquant d'elle-même, elle était mal à l'aise quand elle n'avait pas payé toutes ses dettes vers le quatre du mois.

A l'école du dimanche, Ann se prend à argumenter. La monitrice raconte l'histoire de la femme de Loth changée en statue de sel. Les enfants écoutent, défilantes et impressionnées. Seule, Ann proteste :

« Pourquoi Madame Loth ne devait-elle pas regarder sa ville natale ? Elle y avait tous ses voisins, et peut-être avait-elle passé de très bons moments avec eux. Et pourquoi le Seigneur ne l'a-t-il pas rechangée en femme après s'être fâché si fort contre elle ? Et quant à Loth, il a été dégoûtant, il n'a jamais eu le moindre souci de Madame Loth, il ne s'en est pas inquiété. Il est parti simplement, la laissant là toute seule, pauvre statue de sel, abandonnée... »

Ann est mise à la porte de l'école. Elle conte l'affaire à son père, qui ne peut s'empêcher d'en rire. Ann prend alors la clé des champs, elle va, elle va et elle grommelle : « Oui, ce sont des gens comme Loth et le Seigneur et papa... il a ri !... qui nous donnent tant de soucis à nous autres femmes ! » C'est de ce moment-là que datent ses premières convictions féministes.

Au collège féminin de Point-Royal, la jeune